ANNONCES DE LA SEMAINE

Vous avez la chance de gagner jusqu'à **5 000 $**.
Le tirage aura lieu le dimanche 20 décembre 2026 après la messe de 10 h.

Pour acheter vos billets, vous pouvez voir la secrétaire **aux heures de bureau** ou rencontrer Madeleine, la sacristine, **à l'heure des messes de semaine ou de fin de semaine.** Vous pouvez également appeler au bureau au 705 (969)-7855 et laisser un message. Elle retournera votre appel. Merci de votre soutien continu envers notre paroisse. Bonne chance !

Messe en l'honneur de notre curé

La messe de 10 h du 15 novembre sera célébrée en l'honneur de l'abbé Basile. Mgr Dowd sera des nôtres pour cette occasion. Un léger goûter sera servi dans la pouponnière après la messe.
L'abbé Basile célébrera la messe du dimanche 22 novembre avant son départ.
Si vous désirez offrir un témoignage de reconnaissance, des offrandes de messes seraient bien appréciées. Elles seront célébrées dans son village natal à vos intentions. C'est un cadeau qui se transporte bien en avion et fera bonne route. Veuillez s.v.p. vous adressez à la secrétaire pour faire votre don.

Le Comité de liturgie.

LRVVE
LE RENDEZ-VOUS DE VALLÉE EST



Le samedi 21 novembre à 19 h 30

Jamming /musiciens amateurs
Chansons à répondre/bar payant
5 $ la personne/payable à la porte

Tous sont bienvenus

Anniversaires de mariage

Les anniversaires de mariage (10e, 15e, 20e, etc. seront célébrés à la messe de 10 h le 8 novembre. Veuillez-vous inscrire auprès de la secrétaire et lui apporter votre photo de mariage et une photo récente de votre couple avant le 3 novembre. Vous pouvez aussi faire le tout par courriel : stjacques@ssmd.ca



Saints et saintes « de la porte d'à côté »

Qui sont les saints et les saintes? C'est la foule immense des sauvés, de toutes nations, langues et cultures. Ceux et celles qui se reconnaissent enfants de Dieu et vivent, à leur manière, les béatitudes.

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES
Semaine du 1er novembre 2026

SAM 31 oct.	19 h	✞ ✞	Fernand Bérubé – *Denyse Nadeau* Donald Gascon – *Fernand et Claudette*
DIM 1er nov.	10 h	✞ ♥	Les membres défunts du Club LRVVE – *les membres* **Pour les paroissiens et les paroissiennes (pro populo)**
LUN 2 nov.	9 h	✞	Roger Despatie – *Ses enfants, Gisline et Yvon*
MAR 3 nov.	9 h	✞	Fernand Bérubé – *Colette Éveillard*
MER 4 nov.	9 h	✞	Parents défunts – *Michel et Léa*
JEU 5 nov.	9 h	♥	St-Pérégrin (pour les faveurs obtenues) – *Thérèse et Ed*
VEN 6 nov.	9 h	✞	Fernand Bérubé – *Mildred*
SAM 7 nov.	19 h	✞	Parents défunts Simard – *Cécile et Roy Cazabon*
DIM 8 nov.	10 h	✞ ✞ ♥	Larry Dubeau – *Hélène Dubeau* Germaine Pharand – *Fernand et Claudette* **Pour les paroissiens et les paroissiennes (pro populo)**

Volume 70, no. 44
31e dimanche du temps ordinaire – A -
1er novembre 2026 - St-Jacques, Hanmer

Références : *Apocalypse 7, 2-4.9-14 / Psaume 23 (24) / 1 Jean 3, 1-3 / Matthieu 5, 1-12a*

Jusqu'au 10e siècle, il n'existait pas d'actes exprès de canonisation officielle. Cependant dès l'origine, les évêques ont veillé à authentifier le culte des saints dans leur communauté locale. On notait le nom, le lieu et le jour de la mort et surtout quelques détails concernant cette mort. On examinait la qualité de la foi du défunt. Chaque église locale possédait ainsi un calendrier propre pour ce culte. L'Église pour bien répondre à sa mission universelle, décide de proposer des modèles qui soient partout les mêmes. Aussi la solennisation en une fête commune de l'ensemble des saints voit le jour et rentre dans la ligne des festivités et des jours votifs réservés à l'ensemble des défunts.

Les Saints, qui sont-ils ? La constitution liturgique de Vatican II dit : « *les fêtes des Saints proclament les merveilles du Christ chez ses serviteurs. »* Cependant, retenons que la lumière si belle fut-elle, de la lune, ne reflète point celle du soleil. Ceux que nous appelons « saints », sont-ils présentés comme des êtres d'exception ? Non. Ce sont des hommes et des femmes comme vous et moi, qui confrontés à des situations particulières, ont réagi de manière unique. Ils se sont distingués du commun des mortels par leur modèle de vie, par la mise en application de l'Évangile en paroles et en actes. Jésus n'a-t-il pas dit à ses disciples *« Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive ! » ?* Mt 16,24

Peut-on devenir saint de nos jours ? Dans la catéchèse primitive de l'Église on peut lire cette question « pourquoi Dieu a créé l'homme ? Pour qu'il vive sur la terre et retourne vers Dieu. » Aussi au Concile Vatican II, la Constitution sur l'Église a rappelé la vocation universelle à la sainteté *« Tous les fidèles du Christ sont obligés et invités à poursuivre la sainteté et à la perfection de leur état. »* C'est en agissant ainsi qu'on retourne vers Dieu. Cela justifie qu'en ce jour, nous nous rappelions de nos parents défunts, pas encore canonisés, mais qui pourtant vivent dans la félicité de Dieu dans son Royaume.

Achevons par l'Évangile dont deux béatitudes majeures comprennent toutes les autres : la pauvreté, avec son cortège des œuvres de justice, humilité, douceur, pureté, miséricorde, paix, persécution et ensuite le choix par amour pour le Christ.

La pauvreté intérieure est donc la condition nécessaire pour entrer dans le Royaume. La pauvreté dont parle l'Évangile n'est pas à voir uniquement sur le plan matériel mais plus encore sur le plan spirituel. Une chrétienne qui est matériellement riche peut être pauvre de cœur quand sa richesse lui fait poser des gestes de charité. Mais aussi, un chrétien peut être matériellement pauvre et ne pas être pauvre en esprit quand son cœur devient le siège de l'envie, de la jalousie, et des diffamations.

À l'exemple des saints que nous fêtons dans la joie, et qui ont mis en pratique les béatitudes, demandons humblement au Seigneur en cette Eucharistie, de nous donner de pratiquer les béatitudes pour que de cette table où il nous reçoit en pèlerins, nous puissions passer au banquet préparé dans sa maison, là où il vit et règne pour les siècles des siècles. Amen.

Votre frère en Jésus-Christ, Basile Agré

